



FICHE TECHNIQUE

Réussir le pâturage mixte

bovin-ovins

08/2026



Le pâturage mixte, ça vous dit quelque-chose? Cette pratique qui consiste à faire paître deux espèces sur une même pâture est reconnue pour permettre une meilleure valorisation de l'herbe. Les bovins et ovins se complètent sur l'aspect alimentaire : les ovins, plus sélectifs que les bovins, privilégient l'herbe à l'état végétatif (jeune plante) tandis que les bovins, bien qu'ils apprécient également cette ressource, vont se contenter d'herbe plus sèche en particulier l'été. C'est pourquoi cette méthode est connue pour favoriser l'optimisation du pâturage.

Comment s'y prendre ?

Il est conseillé de commencer par une phase de test afin d'évaluer le fonctionnement du système. Si possible, privilégiez des bovins sans cornes, même s'il n'existe pas de tension particulière entre les deux espèces. Il est recommandé de prévoir un chargement d'environ 4 à 5 brebis pour 1 bovin sur la parcelle (Hoste et al., 2003). Si vous ne souhaitez pas convertir l'ensemble de vos pâtures en pâturage mixte, il est possible de subdiviser une parcelle en plusieurs paddocks afin d'y mettre en place un pâturage tournant. La séparation peut être réalisée à l'aide d'un simple fil barbelé, positionné suffisamment haut pour permettre aux ovins de passer en dessous s'ils doivent accéder aux autres parcelles, mais pas assez haut pour que les veaux puissent le franchir, ni assez bas pour que les bovins adultes puissent l'enjamber. Les bovins changent ensuite de paddock environ toutes les trois semaines, en fonction de la disponibilité en herbe.

Une cohabitation

Attention à bien mettre à disposition des minéraux qui soient compatibles avec les deux espèces. Il est cependant possible de réserver des minéraux spécifiquement aux ovins s'ils leur sont distribués dans un endroit spécifique de la pâture et accessible uniquement par eux. Quant aux périodes de reproduction, il est conseillé de privilégier la présence d'un taureau sur la pâture mixte et réserver le bélier pour une pâture sans bovins.

Le pâturage mixte pour lutter contre les parasites internes

La présence des bovins permet de casser le cycle des parasites des ovins et inversement, ce qui est en effet bénéfique pour la lutte contre les parasites internes. Cela peut être si efficace que la lutte au moyen de produits antiparasitaires n'est plus utile sur les animaux en pâturage mixte. Il est reconnu que le recours aux traitements antiparasitaires contre les strongles est plus faible dans les systèmes de pâturage mixte que dans les systèmes ovins spécialisés (c'est-à-dire où les ovins sont les seuls présents sur une pâture) (source : Prache et al., 2023).



Les + et les -

Avantages du pâturage mixte bovin-ovin

Diminution des interventions sur la prairie
(moins de refus / broyage moins fréquents
/ entretien naturel des haies)

Pression plus réduite des adventices

Meilleur gain de poids à l'hectare (+29%)
noté chez les ovins par rapport à un
système ovin spécialisé (Alexis et al., 2015)

Meilleure performance économique en
ovin-bovin qu'en ovin spécialisé (Prache et
al., 2023)

Consommation d'énergie, au kg de
carcasse ovin produit, **15,8 % plus faible** en
ovin mixte qu'en ovin spécialisé (Prache et
al., 2023)

**Diminution des émissions de gaz à effets
de serre**, par kg de poids carcasse ovin
produit, 10,6 % plus faibles

Désavantages du pâturage mixte bovin-ovin

Pâturage mixte simultané : **adapter la
pratique aux deux espèces**

Années test recommandées pour vérifier
la bonne adaptation d'une parcelle aux
deux types de cheptels

Pâturage mixte simultané : **difficilement
assimilable à un système avec brouards**
car la complémentation des veaux est
compliquée à assurer avec un nourrisseur
accessibles aux ovins

Avoir des **clôtures adaptées** aux bovins et
ovins



Le saviez-vous ?

Il se pourrait que le bénéfice espéré pour l'élevage caprin soit potentiellement important, vu la plus forte sensibilité des caprins aux strongles gastro-intestinaux (Alexis et al., 2015). Il est cependant déconseillé d'associer ovins et caprins en pâturage mixte, les deux espèces possédant des parasites infectieux en commun (Hoste H., 2003).

Pour plus d'informations contactez votre GDS



03.25.35.03.83



gds52@gds52.fr



www.gds52.com